Section Ouest-France

Réunion de la commission rédaction du CSE du 12 octobre 2026

Les lycéens de la Gen Z, dans l'angle mort d'Ouest-France

Le mouvement lycéen vu par le prisme des ministères, sous un angle principalement sécuritaire. Dans les pages générales du journal, nos premiers textes sur cette lame de fond de la protestation des élèves du secondaire ont pu apparaître très « situés ». Reléguées à l'arrière-plan, les revendications des jeunes manifestants ont mis un certain temps à arriver jusqu'aux services généraux du journal, plus soucieux de relayer les inquiétudes du gouvernement. Pire, nous ne sommes pas parvenus à sentir rapidement la crise de la Gen Z, cette génération légitimement inquiète pour son avenir, vu le contexte national et international.

En quelques jours, la mobilisation lycéenne est devenue le mouvement social de cette rentrée avec une montée en régime des blocages partout en France. Curieusement, entre le 30 septembre 2026 et le 5 octobre 2026, la parole n'a été donnée aux lycéens qu'une seule fois dans nos pages générales. La rédaction en chef se défend mollement, en assurant que leurs voix sont apparues… dans les pages locales. Dans une contradiction coupable, la REC rappelle que, en pages France, un représentant lycéen est intervenu pour dénoncer les casseurs, mais jure qu'il était difficile d'identifier **« un porte-parole légitime »** pour les revendications. L'idée d'un portrait-mosaïque de ces jeunes n'a, semble-t-il, traversé l'esprit de personne.

Et pour cause. Qui aurait pu y penser, d'ailleurs ? La REC a choisi de remplacer son seul spécialiste de l'éducation au service France par un spécialiste du fait divers, respecté dans son domaine. Un choix risqué qui se paye comptant aujourd'hui. Notre cécité, notre manque de réseau, d'anticipation, se lit au travers de cette option étonnante, dans une année présidentielle de tous les dangers. Le nouveau « fléchage » dans l'organigramme de deux collègues sortis du chapeau au beau milieu de la crise ne trompe personne. La REC est cruellement rattrapée par la sensibilité d'un sujet qu'elle avait négligé.

• Marine Le Pen et le « costard en Kevlar » : Ouest-France hors-jeu

Mediapart révèle des écrits antisémites de Jordan Bardella dans sa jeunesse, Marine Le Pen prévient les journalistes du média d'investigation qu'ils vont devoir enfiler leurs **« costards en kevlar »** et Ouest-France ne participe pas à la tribune pour défendre la liberté de la presse contre des menaces de mort. C'est, en tout cas, l'apparence après la diffusion d'un texte cosigné par 39 sociétés de journalistes et de personnels. Certes, Ouest-France ne dispose – toujours – pas d'une telle instance. Mais comment montrer sa solidarité à la profession ainsi menacée ? **« On a rendu compte des propos de Marine Le Pen et de**

l'existence de la tribune, mais le journal n'a pas été représenté parmi les signataires parce qu'il n'a pas été sollicité », maintient la rédaction en chef. Avant d'embrayer sur la réaction du journal aux attaques contre ses propres journalistes. **« Pour tout ce qui est menaces, grossièretés, agressions, publier une tribune, c'est une réponse possible. Mais à Ouest-France, on poursuit en justice. Nous avons 25 plaintes déposées, c'est pour nous la dénonciation la plus efficace. Et il arrive qu'elle paie. »** On n'en doute pas. Mais on est loin de la question de la nécessaire solidarité confraternelle et de la défense d'une profession.

• Publicité, spectacle et valeurs

Dans la page Rennes Métropole du 15 septembre 2026, on retrouve une pub du spectacle « La Dame de pierre », spectacle financé par le fonds du bien commune de Pierre-Edouard Stérin, en partenariat avec CNews, spectacle qui crée la polémique en raison des liens de ses instigateurs avec la mouvance traditionaliste. Des critères de vigilance supplémentaires ont-ils été transmis à Additi pour cette période préélectorale ?

« Normalement, quand il y a un doute éthique, politique, environnemental, la coordination publicitaire nous alerte. Mais là, avec le nom de l'association et des partenaires comme les sapeurs-pompiers de Paris et Le Parisien, on ne l'a pas vu », admet la rédaction en chef, qui s'interroge : **« Faut-il s'interdire de faire des publicités pour un spectacle vivant qui n'est pas interdit, pas illégal. La création artistique est libre tant qu'il n'y a pas d'infraction à la loi, de plainte. »**

À une époque, les spectacles de Dieudonné étaient autorisés, mais Ouest-France refusait d'en parler. **« Il faut voir la nature du contenu du spectacle pour voir en quoi il déroge à nos valeurs. Le problème, c'est où met-on la frontière de ce qu'on peut diffuser ou pas en ce qui concerne la culture. On touche aussi à la liberté d'expression »,** répond la rédaction en chef, qui reconnaît quand même **« ne pas être d'accord avec la vision de la société »** que défend Pierre-Edouard Stérin.

• La crêpière de Gomené, victime de racisme et invisibilisée en pages générales

L'archétype du sujet bien de chez nous, qui intéresse tous nos confrères dans toute la France, mais que l'on oublie en pages locales. Vous ne le savez peut-être pas, mais depuis des semaines, une crêpière noire originaire de Gomené, dans le secteur de Loudéac, est victime d'un racisme débridé après avoir remporté un prix de la meilleure crêpe. L'affaire a pris un tour politique avec la municipalité de la commune et les habitants qui se présentent comme victimes face à des accusations de racisme. Une affaire qui en dit tant sur l'atmosphère suffocante et la polarisation de la société. À Ouest-France, on a fait le choix surprenant de garder ce sujet dans les pages locales, sauf à une exception, en multidep. Avec une vingtaine d'articles publiés, évoquant notamment le déchaînement de violence sur les réseaux sociaux. **« Ça aurait pu valoir les pages France »,** admet la Rec, assurant que le sujet **« aurait été évoqué dans les possibles remontées, mais sans que ça aboutisse ».** Il n'est malheureusement pas trop tard, sachant que cette histoire a créé une fracture dans le village. Mais ce traitement symbolise notre difficulté à sentir l'intérêt réel de nos sujets locaux. Jusqu'à les minimiser et laisser d'autres s'en emparer.

• Rachida Dati : un procès important pour le web, pas pour le print

De nombreux titres se sont légitimement interrogés sur une possible corruption à 900 000 € de Rachida Dati par Renault-Nissan. Pas Ouest-France qui n'a pas offert un seul article à ses lecteurs du journal papier dans cette affaire. **« Le manque de place, c'est la difficulté, un casse-tête**

permanent », répond, de manière évasive, la rédaction en chef, qui assure avoir **« sauvé l'info »** en publiant une brève. Elle le jure, **« c'est tout, sauf un choix délibéré »**. Une question de priorités, quand même. C'est vrai qu'il ne s'agissait QUE de l'ancienne Garde des Sceaux, ex-ministre de la Culture et candidate à la mairie de Paris, qui essaie de redevenir magistrate.

• La cellule enquête tient dans un photomaton

Un journaliste pour l'animation en lien avec Rec de jour. Et un second pour la réalisation. Pour l'instant, la cellule enquête est quasi-nucléaire. Pour un journal qui a fixé ce genre parmi ses objectifs premiers, on va dire que ça joue petit bras. Malgré tout, la Rec assure qu'elle a fixé **« des critères précis »**. **« Une enquête doit donner une information exclusive, sinon c'est un dossier. »** Au moins, nous sommes d'accord sur le début de la définition. On aurait pu en profiter pour fixer des critères de sources et de recoupement, sur la notion d'intérêt public. Pour l'instant rien. Pas plus sur la participation des rédactions locales, renvoyées à la bonne application du plan Efficience 2. Pour l'instant, la Rec invite les journalistes motivés par une enquête à contacter la cellule et leur hiérarchie. Pour ensuite pouvoir se dégager… du temps.

Contactez-nous *: snj@ouest-france.fr ou contact@snj-of.fr*